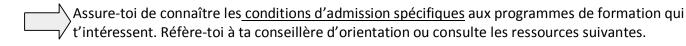
# Orientation scolaire et professionnelle

### Règles pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES)

Pour obtenir un diplôme d'études secondaires (DES), l'élève devra avoir accumulé 54 unités de 4e et de 5e secondaire, dont au moins 20 unités de la 5e secondaire. Les unités obligatoires sont :

- 6 unités de langue d'enseignement (français) de la 5<sup>e</sup> secondaire
- 4 unités de mathématique de la 4<sup>e</sup> secondaire
- 4 unités de la langue seconde (anglais) de la 5<sup>e</sup> secondaire
- 4 unités de sciences et technologie ou 6 unités d'applications technologiques de la 4<sup>e</sup> secondaire
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4<sup>e</sup> secondaire
- 2 unités en arts de la 4<sup>e</sup> secondaire
- 2 unités d'éthique et culture religieuse ou éducation physique et à la santé de la 5<sup>e</sup> secondaire



### Ressources en information scolaire et professionnelle

www.pygma.cawww.centremultiservice.cawww.toutpourreussir.comwww.inforoutefpt.orgwww.sram.qc.cawww.srafp.comwww.monemploi.comwww.reperes.qc.cawww.academos.qc.ca

## Accès à Repères (banque d'information scolaire et professionnelle)

Rends-toi au www.reperes.qc.ca et remplis les sections demandées comme dans l'exemple qui suit :



**Région**: Lanaudière

**Détenteur**: Comm. scol. des Samares

Code d'accès: Nom d'utilisateur pour entrer sur le réseau

(no de fiche)

Mot de passe : Mot de passe pour entrer sur le réseau

(date de naissance : aaaammjj)

## Dossier scolaire en ligne

Pour créer et consulter le dossier scolaire de l'élève (résultats finaux de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur) : www.portail.education.gouv.qc.ca. Pour créer le dossier, le code permanent et le numéro de dossier (numéro de fiche sans le « e ») sont requis.

Pour plus d'information en orientation : Barbara Coulombe, conseillère d'orientation 450-758-3594 poste 25806 ou barbara.coulombe002@cssamares.gc.ca